



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU MARDI 15 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze mars, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à 19 heures 30 à l'espace culturel, sous la présidence de M. Vincent ROBIN, maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 8 mars 2022

Objet : Budget Général -
Affectation des résultats
2021

Présents : M. Vincent ROBIN, maire et Mme Catherine BARBEAU, M. Yvonnick BEAUJOUAN, Mme Annie BERTHEAU, Mme Sandrine BEULAY, M. Laurent BOISGARD, M. Arnaud BOTRAS, Mme Magali BOURRICAND, Mme Aurore CASATI, M. Jean COLY, Mme Marie DUBREUIL, M. Christophe ELIE, M. Gilbert FLURY, Mme Danielle GUÉRIN, M. Dominique HUBERT, Mme Christine HUET, M. Pascal LEREDE, Mme Céline MILLET, M. Grégory MILLET, M. Pascal MEZILLE, Mme Martine NODOT, Mme Solange LADIESSE, Mme Claudine REDON, Mme Chantal ROBERT, M. Renaud SERNA, conseillers municipaux.

Nos réfs. :
FIN_DEL_2022_21

Absents excusés ayant donné procuration :

M. Luc FRIESSE, procuration donnée à M. Christophe ELIE
M. Boris MARC, procuration donnée à M. Jean COLY
Mme Sandra LEMOINE-CABANNES, procuration donnée à M. Martine NODOT

Absent excusé :

M. Olivier BESNARD

Nombre de conseillers en exercice :
29 titulaires

Titulaires présents : 25
Pouvoirs : 3
Total votants : 28

En application de l'article L.2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal nomme Mme Danielle GUERIN, secrétaire de séance.

Pour extrait conforme,

Le 25/03/2022
Le maire



Vincent ROBIN

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice ;

Vu les résultats de l'exécution budgétaire de l'année 2021 ;

Le Maire expose :

Le Compte Administratif de l'exercice 2021 du budget Général fait apparaître les résultats ci-après :

A/ Budget Général : Résultat de fonctionnement de l'exercice antérieur	1 079 895,55
B/ Budget général : Résultat de l'exercice	1 274 249,15
C/ Résultat à affecter = A + B	2 354 144,70
D/ Budget général : Résultat d'investissement de l'exercice antérieur	-531 158,78
E/ Budget général : Résultat de l'exercice	411 589,11
F/ Solde d'exécution d'investissement	-119 569,67
G/ Solde des restes à réaliser d'investissement	-1 439 316,00
Besoin de financement (si F + G négatif)	-1 558 885,67

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'AFFECTER** les résultats de l'exercice 2021 au budget général 2022 de la façon suivante :

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021 AU BUDGET GÉNÉRAL 2022		
Affectation en réserve	R 1068	1 558 885,67
Couverture du besoin de financement	D 001	-119 569,67
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	R 002	795 259,03
Résultat de fonctionnement reporté		

- **D'AUTORISER** le maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.